



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 269-05

AVIS est donné par le soussigné, directeur général de la Municipalité de Cantley, que, lors de la session régulière du conseil municipal qui sera tenue le 9 décembre 2014 à 19 h à la salle paroissiale située au 47, chemin Sainte-Élisabeth à Cantley, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1. Nature et effet : Tenir pour conforme la localisation du garage détaché à 13,64 mètres de la ligne de lot avant alors que l'article 7.8.1 du Règlement de zonage numéro 269-05 exige une marge minimale de recul de 15 mètres.

Identification du site concerné : Lot 2 618 061 du Cadastre du Québec
107, rue d'Oslo

2. Nature et effet :

- a) permettre que le bâtiment principal résidentiel transformé en bâtiment principal non résidentiel pour un commerce de restauration soit situé à 3,68 mètres de la ligne mitoyenne avec le lot adjacent (lot 2 619 251) où l'usage d'habitation est autorisé et exercé, alors que l'article 6.3.4 du Règlement de zonage numéro 269-05 stipule que tout bâtiment principal non résidentiel, s'il est situé sur un terrain contigu à un autre terrain où un usage d'habitation est autorisé, doit respecter une marge de recul de 15 mètres à partir de la ligne mitoyenne avec ce terrain;
- b) permettre l'installation d'un mur insonorisant d'une hauteur de 2 mètres alors que l'article 6.3.4 du Règlement de zonage numéro 269-05 stipule que, lorsque l'aménagement d'une zone tampon boisée n'est pas possible, un mur insonorisant ayant une hauteur minimale de 3 mètres et maximale de 4 mètres devra être érigé en substitution.

Identification du site concerné : Lot 2 619 250 du Cadastre du Québec
180, montée de la Source

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure par écrit avant le jour de la séance régulière du conseil du 9 décembre 2014 ou en personne lors de la première période de questions au début de cette séance. Pour toute information additionnelle, veuillez vous adresser à la Maison des bâtisseurs au 8, chemin River à Cantley au numéro de téléphone 819 827-3434 ou consultez le site Internet www.cantley.ca.

Donné à Cantley, ce 17^e jour de novembre 2014.

Claude J. Chénier
Directeur général par intérim